

R. le Ministre / Mail

Dbg/n-

copie pour mail

CONFIDENTIEL

The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations
New York



البعثة الدائمة للمملكة المغربية
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

TELEPHONE: (212) 421-1580	FAX: (212) 980-1512 / (212) 421-7826	
MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION RABAT		
DESTINATAIRE PRINCIPAL : CAB/1- CAB/2- SG/4	CONFIDENTIEL	
FAX N°: FC/ 50 /OK	DATE: 19 Février 2014	PAGE(S):

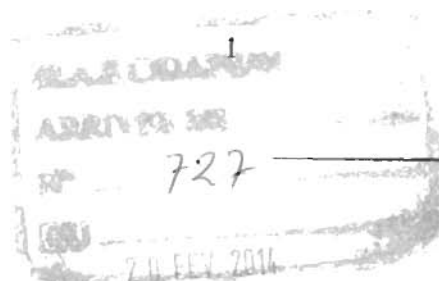
OBJET : Question nationale/Éléments d'information concernant le rapport d'Avril 2014.

Réf : M/F N.FC/48/OK du 18 Février 2014.

Faisant suite à ma correspondance citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire part ci-après, des éléments d'information recueillis par cette Mission auprès de Mme Mariame Diallo, experte à la Mission française, en charge la question nationale, au sujet de son entretien, ce matin, avec des responsables du Département des Opérations de maintien de la paix, en l'occurrence Mmes Susan Allee et Raphaëlle Guillon, au sujet du prochain rapport du Secrétaire Général sur le Sahara marocain.

I. Le Département des Opérations de maintien de la paix :

- Le DOMP a déjà tenu des réunions de travail au sujet du rapport du Secrétaire Général avec les représentants des Etats Unis, du Royaume-Uni et de l'Espagne. Il rencontrera prochainement l'expert russe ;
- Cette année, tout le monde veut que le rapport ne soit pas controversé ;
- Le DOMP oeuvrera pour que le rapport soit équilibré ;
- **Le DOMP compte insister dans le rapport, sur la nécessité de l'accès de la MINURSO à tous les interlocuteurs ;**
- Mme Diallo a réagi en indiquant que le Représentant Spécial avait, dans son briefing au Conseil en Octobre dernier, reconnu que l'accès de la MINURSO aux interlocuteurs s'était nettement amélioré ;
- En réponse, Mme Allee a souligné qu'il y avait effectivement une amélioration, mais que la MINURSO ne pouvait toujours pas rencontrer tous ceux qu'elle souhaite ;
- Selon le DOMP, le rapport devrait également insister sur l'importance de la reprise des visites familiales ;
- D'après Mme Diallo, dans l'esprit des deux responsables, en refusant 6 noms sur la liste, le polisario a conduit au blocage de tout le programme des visites familiales. Ils estiment que le blocage est politiquement motivé ;
- Le DOMP rendra compte, dans le rapport, de manière factuelle, des raisons de ce blocage ;



- Pour le DOMP, la question « des drapeaux » a été résolue, alors que celle des « plaques d'immatriculation » est toujours en cours de discussion avec les autorités marocaines ;
- S'agissant de la question des droits de l'Homme, le DOMP attend la contribution du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme. En même temps, le Secrétariat « est au courant des discussions bilatérales entre le Maroc et les Etats Unis sur des initiatives en matière des droits de l'Homme ».

II. L'experte française :

- L'experte française a indiqué avoir passé tous les messages dont cette Mission lui a fait part hier (voir mon fax sus-référencé) ;
- Elle a insisté sur l'importance d'avoir un rapport équilibré et non controversé ;
- Le rapport doit se focaliser sur la recherche d'une solution politiquement acceptable ;
- Le maintien du cessez-le-feu est une priorité pour la France. La MINURSO assure bien son rôle dans ce domaine ;
- La question « des plaques d'immatriculation » doit être réglée en concertation avec les autorités marocaines ;
- S'agissant de la question des droits de l'Homme, les efforts consentis par le Maroc depuis plusieurs années doivent être dûment reflétés dans le rapport. Il n'est pas admis que le rapport commence à zéro chaque année, comme si rien n'a été fait ;
- Le Conseil de Sécurité demande depuis 3 ans, l'enregistrement des populations des camps de Tindouf, mais rien n'a été fait dans ce sens ;
- Le rapport de cette année ne peut pas passer cette question sous silence. Il doit indiquer clairement pourquoi la demande du Conseil n'a pas été suivie d'effet. Là encore, il ne faut pas remettre le compteur à zéro ;
- Pour la France, la question du recensement est fondamentale à plusieurs titres : humain, humanitaire et budgétaire ;
- Sur ce dernier point, alors que l'Europe est en crise financière, les payeurs de taxes européens doivent connaître le nombre des bénéficiaires de leur aide et s'assurer de sa livraison à ses destinataires ;
- Le DOMP aurait reconnu qu'il s'agit d'une question très politique ;
- Mme Diallo a rappelé l'opposition catégorique du Maroc à une quelconque implication de l'Union Africaine dans le dossier du Sahara et que toute référence à cet aspect dans le rapport sera rejetée par le Maroc ;
- Sur cette question, les représentants du DOMP ont indiqué qu'ils connaissent la position du Maroc, qu'il s'agit d'une question controversée et « qu'ils ne prévoyaient pas d'ajouter quelque chose sur l'Union Africaine dans le rapport ».

III. Commentaires et observations :

- L'indication que le Secrétariat et les membres du Groupe des Amis souhaitent que le rapport de cette année soit équilibré afin d'éviter toute controverse, est en elle-même positive. Toutefois, la vigilance reste de mise, au moins pour les raisons suivantes :

- Le Secrétariat est au fait de la connivence qui existe entre les délégations marocaine et française et que cette dernière nous fait toujours part des informations dont elle dispose. Le DOMP pourrait de ce fait, être tenté de tranquilliser les français et ne pas tout partager avec eux ;
 - Nos adversaires, et leurs relais, y compris les ONG, s'activent généralement quelques semaines avant la publication du rapport, justement pour essayer d'influer sur le contenu de ce dernier ;
 - Le contenu de la partie sur les droits de l'Homme, qui est généralement très controversée, et qui sera élaborée par le HCDH, n'est pas connu pour le DOMP, et peut influencer la neutralité du rapport. Il faudrait s'assurer que rien de préjudiciable à notre position n'émane du Haut Commissariat ;
- L'intention du Secrétariat d'insister sur la question de l'accès de la MINURSO aux interlocuteurs dénote de sa volonté et de celle de pays comme le Royaume Uni et les Etats Unis, de maintenir la pression sur notre pays afin d'obtenir davantage d'ouvertures pour la MINURSO ;
 - Afin de contrecarrer cette action, j'insisterai auprès des responsables du DOMP, du Département des Affaires Politiques et du Cabinet du Secrétaire Général, sur les efforts consentis par les autorités marocaines dans ce domaine, reconnus d'ailleurs par le Représentant Spécial en Octobre dernier (je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer toute liste indicative des contacts de la MINURSO depuis Avril dernier). Je compte également mettre en exergue la nécessité pour la MINURSO de s'en tenir à son mandat, tel que décidé par les résolutions successives du Conseil de Sécurité ;
 - Il est hautement recommandé d'attirer l'attention de M. Wolfgang Weisbrod-Weber qu'une insistance sur cet aspect dans le rapport, aurait un impact négatif sur la coopération dont les autorités marocaines font montre depuis sa prise de fonction ;
 - Le fait que le DOMP ait indiqué être au courant des discussions maroco-américaines sur la question des droits de l'Homme, laisse présager que les Etats Unis auront une influence particulière sur la partie droits de l'Homme du rapport ;
 - Il est à prévoir que l'Union Africaine, sous l'instigation de la Présidente de sa Commission, Mme Zuma et de l'Algérie, s'activera dans les semaines à venir pour tenter de s'immiscer dans le processus politique et ainsi, être mentionnée dans le rapport (envoi de lettres au Secrétaire Général et au Conseil de Sécurité);
 - Je compte attirer l'attention de tous mes interlocuteurs au Secrétariat sur la position du Maroc à cet effet, reflétée dans la lettre de Madame la Ministre Déléguée, en date du 26 Décembre 2013, adressée au Secrétaire Général des Nations Unies ;
 - J'ai l'intention également, de mettre un accent particulier sur la nécessité pour le Secrétariat d'accorder toute l'attention requise au recensement des populations des camps de Tindouf et aux raisons de l'absence de progrès à cet égard ;
 - Bien évidemment, dans mes contacts, je compte revenir sur tous les autres aspects du rapport, contenus dans mon fax cité en référence.



Haute Considération
 L'Ambassadeur, Représentant Permanent
 Mohammed LOULICHKI